

CONSEIL D'ECOLE DU 14 juin 2022

MATERNELLE F.DOLTO, ARNAGE

Présents :

- Enseignants : Mesdames AÏBAR, BLOSSIER, DIQUET, LINTANFF et RABAGLIA
- Mairie : Madame Le maire Madame SANS, Monsieur MARSAL conseiller délégué à la jeunesse
- Parents d'élèves : Mesdames MONGAULT, BELHADJ, COUTARD
- ATSEM : Madame Pauvert
- Madame FLEURAT, D.D.E.N.

Excusés :

- Monsieur FLEURAT, I.E.N.
- Madame Rio, décharge de direction

1. VIE DE L'ECOLE ET PERSPECTIVES 2022-2023

- Activités Pédagogiques Complémentaires : Les mardis et jeudis de 16h20 à 17h05.

Pour la période 4 et le début de la période 5, ce sont les G.S. qui ont participé à des activités de phonologie. Nous proposons ce dispositif aux familles qui peuvent le refuser.

- Le 5 avril, les MS et les GS sont allés voir un spectacle intitulé « Le Yark » par la compagnie Labo Art, à l'Eolienne.
- La classe de MS/GS a participé aux Rencontres danse contemporaine, le 23 mai, à Allonnes, en présentant une chorégraphie devant d'autres classes, qui ont elles aussi dansé.
- Le club de tennis de table de la commune a proposé aux élèves de l'école, une activité de découverte de ce sport, autour de différents ateliers, dans la cour.
- Dans le cadre de la liaison GS/CP, les élèves de GS, ont commencé à prendre contact avec la classe de CP de l'école élémentaire A.Renoir, par petits groupes, sur une demi-matinée. A cette occasion, ils participeront aux activités de la classe à ce moment là.
- De même, le lundi 4 juillet, après midi, les élèves de GS participeront à un rallye découverte de l'école A.Renoir, pour appréhender les locaux et faire connaissance avec tous les enseignants.
- La médiathèque Simone de Beauvoir a organisé, le 2 juin, un rallye lecture, pour tous les GS de la commune.

A cette occasion, chaque élève a reçu des mains de Madame La Maire , un livre offert pour leur départ au CP.

- Dans le cadre des différents projets de classe, tous les élèves sont allés visiter le zoo « Spaycific », à Spay, le 10 juin, toute la journée. Ils ont participé à différents ateliers sur la thématique des oiseaux.
- Dans le même cadre, la compagnie « Cet été », présentera le 21 juin un spectacle « Histoire à danser » basé sur l'album « L'Afrique de Zigomar » de Philippe Corentin, étudié dans les classes.
- Dans le cadre du projet fil rouge de l'année, tiré de « Chefs d'œuvres et compagnie », les GS ont découvert des œuvres d'art associées à des chants et des albums sur un thème commun. Pour finaliser ce projet une exposition des différents travaux aura lieu le 30 juin et le 1^{er} juillet, dans la salle de motricité de l'école, pour les parents.
- Dans le cadre de ce même projet, tous les élèves de l'école ont participé à une chorale et ils se produiront devant leurs parents : pour les TPS, PS, PS/GS le lundi 20 juin, et pour les MS et GS le mardi 21 juin, dans la salle de motricité. Certains parents ont été étonnés de l'horaire (16h). Nous avons privilégié les enfants car ils devaient tous être présents. Un horaire plus tardif n'aurait pas permis d'avoir l'ensemble des enfants. Le spectacle sera filmé et les parents qui souhaiteraient le voir pourront venir à l'école pour le visionner sur la tablette. Il n'était pas possible de faire chanter les enfants à la fête de l'école car la sonorisation n'est pas suffisante.

●Effectifs prévus pour l'année 2022-2023 :

Rappel : Fermeture d'une classe l'année prochaine, proposée le 26 janvier 2022 au Comité Technique Spécial Départemental, et entérinée au Conseil Départemental de l'Education Nationale, une semaine plus tard.

La Municipalité a choisi de fermer la classe de T.P.S.

Il n'y aurait donc plus d'accueil de T.P.S. dans l'école et donc de progressif avec le multi accueil.

La priorité serait donnée aux autres sections, et à l'accueil des élèves allophones et voyageurs.

A la lecture des compte-rendus des syndicats du 24 mai, nous avons eu la surprise d'apprendre que cette fermeture ne concernerait pas forcément la S-3.

Le 28 juin, aura lieu un nouveau Conseil Départemental de l'Education Nationale, qui examinera la carte scolaire en phase 2 et nous aurons, normalement, une réponse définitive quant à la nature de cette fermeture.

Effectif l'année prochaine : 75 élèves pour 4 classes.

P.S. : 22 possibles, 15 inscrits aujourd'hui

M.S. : 24

G.S. : 29

Nous espérons inscrire beaucoup d'autres élèves.

Nous avons commencé à travailler sur la répartition, mais ce travail n'est pas encore finalisé.

En ce qui concerne, les élèves allophones, nous avons eu 2 départs (déménagement dans l'Aube).

10 élèves allophones sont toujours présents et nous avons eu une inscription en PS pour la rentrée.

Nous rappelons que ces élèves nécessitent une attention particulière (gestion de leurs émotions, de leur déplacements dans l'école, de leurs apprentissages), et beaucoup de temps pour les relations avec les parents (problématique de la barrière de la langue), et que nous n'avons pas d'aide extérieure en maternelle.

Nous aurions pourtant bien besoin de moyens humains en plus.

Par mesure d'équité, pour continuer d'accueillir tous les élèves de la ville d'Arnage dans les mêmes conditions optimales, nous avons émis la demande que ce demi-poste d'ATSEM soit conservé, malgré la fermeture d'une classe.

Nous demandons d'ailleurs à la Municipalité, sa réponse en ce qui concerne la conservation de ce demi-poste d'ATSEM accordé lors de l'ouverture de la 5^{ème} classe, ou le remplacement par un renfort de 3 heures le matin.

La mairie précise qu'elle restera sur son principe de nombre d'élèves par ATSEM à la rentrée. Elle ne peut rajouter du personnel. Il faudrait faire glisser des personnes (réduire le temps périscolaire). Le budget de fonctionnement est très contraint.

Nous demandons aux représentants des parents d'élèves, le résultat de la pétition lancé sur leur site contre la fermeture de la classe : Les résultats sont remontés à la FCPE départementale, mais sans actions derrière.

Madame Le Maire s'étonne et rappelle que les parents ont plus de poids qu'elle pour faire bouger les choses.

Mme Fleurat, DDEN précise qu'elle va faire un courrier au DASEN et à l'association départementale des DDEN, pour les informer de la fermeture de classe.

En ce qui concerne l'accueil spécifique des élèves réfugiés et les difficultés engendrées, la mairie d'Arnage ne souhaite pas pallier à un système mis en place par l'Etat car elle n'a pas les budgets pour cela. Elle a envoyé des courriers à l'Inspection.

De même, la FCPE n'a pas fait de courrier pour évoquer la scolarité des arnageois perturbée par l'accueil des réfugiés. Il n'y a pas de remontée de parents sur ce sujet. Ils ne voient pas forcément l'impact des désagréments. Ils peuvent se rendre compte des difficultés de communication à la porte des classes avec les parents réfugiés.

Une demande de service civique pour l'année prochaine a été faite. Nous rappelons qu'on ne peut lui confier le rôle d'une ATSEM mais il peut avoir des missions auprès des élèves : animés des ateliers ou des jeux de cour sous la responsabilité de l'enseignant.... La directrice d'école a une mission de tutorat à son égard.

Nous prenons quelques stagiaires au cours de l'année mais ce sont des solutions ponctuelles. Ils ont besoin d'être encadrés, formés... Nous devons aussi recevoir leurs enseignants.

2. BUBGETS/ TRAVAUX

●Budgets Mairie :

Rappel pour 2022 :

Budget investissement, la demande suivante a été accordée : Installation de meubles de rangement en hauteur dans les classes pour optimiser le rangement et la surface au sol des classes.

Budget fonctionnement : 4450 euros au total (dont 3085 euros pour les fournitures, 100 euros pour les photocopies, et 1365 euros de subventions pour les sorties et les abonnements).

Budget investissement 2023 en préparation.

●Travaux : Point sur les travaux à venir : Remise aux normes électriques et fonctionnement du chauffage.

Un diagnostic doit être fait cet été quand les bâtiments seront vides, pour établir de nouveaux plans électriques et pouvoir remettre aux normes les tableaux électriques.

Une vérification doit aussi être faite pour voir s'il est possible de remettre en route le chauffage au sol ; Si ce n'est pas possible tous les radiateurs seraient changés.

Nous demandons et nous espérons que ces travaux seront en priorité effectués le mercredi et pendant les vacances pour impacter le moins possible le fonctionnement de l'école. Nous faisons part de notre inquiétude sur le fonctionnement des classes et sur la sécurité des élèves.

Madame Le Maire nous répond que pour aller plus vite, les travaux seront faits pendant la période scolaire, en site occupé. La classe vide, liée à la fermeture, sera occupée par les élèves de la classe en travaux. Il y aura une aide pour déménager les tables. L'entreprise est habituée à travailler en site occupé.

3. SECURITE

Rappel : Posture Vigipirate : L'ensemble du territoire est maintenu au niveau « sécurité renforcée- risque attentat».

▪ Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 10 mars .Evacuation dans le calme en 2 minutes .

▪ Le troisième exercice incendie a eu lieu le 9 juin, l'après- midi à 15h. Evacuation dans le calme en 2 minutes 30.

- P.P.M.S. « Risques majeurs » avec pour thème « aléa climatique type tempête », effectué le 7 avril .

Les élèves se sont confinés dans la salle de motricité dans le calme en 2 minutes. Ce confinement a duré 25 minutes pendant lesquels des jeux et livres avaient été prévus pour occuper les élèves et ne pas les perturber.

Les parents avaient été informés en amont.

Il y a un temps d'échange avant et après l'exercice avec les enfants.

4. NUMERIQUE

Au cours du Comité de pilotage du plan numérique pour les écoles, organisé par la Mairie, qui a eu lieu le 5 avril 2022, un point a été fait sur les besoins en termes d'équipements et d'applications et nous avons pu échanger sur nos pratiques.

E.Primo : La commune d'Arnage a répondu favorablement à un appel d'offre pour 2022-2026.

Nous allons bénéficier d' E.Primo à la rentrée.

Rappel : E.Primo est un Espace Numérique de Travail qui est là, pour développer les compétences numériques des élèves dans un environnement sécurisé, même en maternelle, et une communication facilitée entre les l'école et ses partenaires. C'est un outil au service des élèves avant tout.

Monsieur Hercé, ERUN , qui est venu lors du dernier conseil des maîtres pour nous donner des précisions sur ce nouvel outil, sera convié à la réunion de rentrée pour expliquer ce nouvel espace de travail, aux parents.

Droit à l'image : Rappel : C'est le diffuseur des images qui est responsable de ce qu'il diffuse. Cela sera précisé aux parents chaque année. Une charte du bon usage du numérique sera annexée au règlement de l'école à la rentrée.

D'après la mairie, s'il s'agit de la photographie d'un grand groupe, il n'y a pas besoin de flouter car les visages ne sont pas identifiables (d'après un conseiller juridique).

5. QUESTIONS DES PARENTS : Aucune question n'a été transmise.